

Procès-Verbal de la Séance du 9 septembre 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 9 septembre à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Sophie FOUCAULT, Pascaline BARRAY, Dorothée GARNIER, Annick DUPONT ; Noémie BERTHE, Catherine GAMICHON-NOËL

Mrs Patrick LAURENT, Patrice CAUDRON, Philippe PICQUE, Didier DAUBOIN, Sylvain CUYER, Cédric DEMARCY, Frédéric LANGLOIS

Absente : Murielle CAILLEUX

Formant la majorité des membres en exercice,

Pascaline BARRAY a été désignée comme secrétaire de séance.

M le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

Réponse de la SCI Margaux

Avenant concernant le droit d'affermage

1 . Approbation du compte-rendu de la séance du 8 juillet 2025

Pascaline BARRAY signale la non-retranscription concernant les droits de SACEM facturer à la commune, pour la diffusion de musique les samedis et dimanches, d'une valeur de 1600 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2025.

2.Réponse de la SCI Margaux

M le Maire donne lecture de la réponse transmise par la SCI Margaux. Il propose aux conseillers municipaux d'étudier cette question afin de définir une position appropriée.

Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la séance plénière d'Octobre.

3. Délibération pour demande de subvention (devis Signalfast)

M le Maire indique qu'une subvention est possible pour un feu tricolore récompense sur la route de Dieppe, axe emprunté quotidiennement par de nombreux usagers, qu'ils soient résidents, travailleurs ou visiteurs. Cependant, cet axe présente des risques accrus d'excès de vitesse. L'installation d'un feu récompense permettrait de réguler efficacement le trafic, réduisant ainsi les risques d'excès de vitesse.

Le plan de financement de cette opération serait la suivante :

Coût total HT :	6 561,20 €
Subvention Conseil Départementale 47%	3 083,76 €
Commune :	3 477,44€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 14 pour, 0 contre, 0 abstention des membres présents et représentés DECIDE DE :

Adopte le plan de financement exposé ci-dessus, sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental pour l'année 2025,
Prévoit le financement ci-dessus au budget 2025.

4. Point sur le personnel

M le Maire informe que Damien MASSY est arrivé au sein des Services Techniques depuis le 1^{er} septembre, en remplacement de Jean François MONNIER.

M le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les emplois de chaque collectivité territoriale sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non-complet nécessaires au bon fonctionnement des services.

Considérant l'émergence de nouveaux besoins en termes d'entretien de bâtiments communaux ainsi que la gestion de la Salle de l'Ancienne Ecole des Garçons et des emplois du temps des agents.

M le Maire propose en conséquence la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non-complet de 4 heures hebdomadaires au sein du service « entretien des bâtiments »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : DECIDE de créer un poste d'adjoint technique à temps non-complet de 4 heures hebdomadaires à compter du 15 septembre 2025 tels que défini ci-dessus ; AUTORISE en conséquence M le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

5. Contrat Irène GODEFROY

M Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} octobre 2025 à temps complet, compte tenu du renouvellement du contrat d'un agent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} octobre 2025 pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012.

Le poste existant de rédacteur territorial sera supprimé à la même date.

6. Echanges sur le stationnement et la circulation rue des Lunetiers

M le Maire relaie une demande émanant d'un riverain de la rue des Lunetiers, sollicitant une réflexion sur les modalités de stationnement et de circulation dans cette voie.

Après échange, le Conseil Municipal a arrêté sa position en maintenant les dispositions actuelles relatives au stationnement et à la circulation dans ladite rue.

7. Colis de fin d'année

M le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une délibération pour l'achat des colis de fin d'année offerts aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'offrir un colis dont la valeur est la suivante :

- Colis simple 1 personne : 21 € TTC
- Colis double 2 personnes : 31 € TTC

Pascaline BARRAY indique que cette année les colis seront commandés au « Cellier de Jules », et présente leurs compositions.

8. Date des vœux 2026

M le Maire informe que la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 9 janvier 2026, dans les locaux du Centre Social Rural.

9. Point sur le pôle médical, rendez-vous avec Léa BONNARD du 22 juillet

M le Maire annonce qu'une réunion en visioconférence aura lieu le jeudi 11 septembre à 19h30, avec la directrice de « la Compassion », les professionnels de santé et les conseillers municipaux.

M le Maire fait un retour sur le rendez-vous avec le docteur Léa BONNARD, concernant ses attentes pour une éventuelle installation sur la commune.

10. Point sur les différentes commissions et questions diverses.

M le Maire :

Fait une synthèse de la réunion Schéma cyclable organisé par la CCPV qui s'est tenue le 9 juillet. Ce projet est à affiner car ce dernier présente un certain coût pour la CCPV.

Fait part que le PLUI a été adopté à une large majorité (75 pour, 14 contre, 3 abstentions), mais rappelle que de nombreuses phases administratives et techniques restent à finaliser avant son entrée en vigueur.

Informe que la main courante de la tribune du terrain d'honneur du stade communal a dû être déviée (derrière les deux bancs de touches) suite au durcissement des règles de la Ligue des Hauts-de-France. Cette intervention permet de garantir la conformité des équipements et de maintenir les clubs locaux dans leurs classements respectifs.

Fait une synthèse de l'Assemblée générale du Sporting Club Songeonnais, soulignant que l'association représente un coût annuel de 29 000 € pour la commune. Il a été précisé que les terrains utilisés restent des infrastructures communales.

Présente les chiffres du réseau postal dans le Département.

Indique que l'EPAHD a revu à la baisse son projet de construction pour des raisons financières.

Fait un point sur les ventes de carburants concernant la station-service communale. La moyenne du litrage est de 83 000 litres.

Rappelle que la manifestation « les « Jardins en scènes » organisée par la CCPV se déroulera le dimanche 21 Septembre à Songeons, au niveau des terrains de football, de la pâture de la MFR, ainsi qu'à la résidence Temps de Vie.

Présente la nouvelle association « Entreprendre ensemble en Picardie », qui a pour objet de rassembler les dirigeants et les cadres dirigeants d'entreprises de la Picardie Verte autour de valeurs communes.

Indique que le communiqué de presse concernant des cas de listériose pendant l'été, a été publié, via Panneau Pocket, le site de la Mairie et dans le tableau d'affichage.

Annonce qu'un fromager de la région de Beauvais souhaite s'installer sur le marché du jeudi matin. Le conseil municipal donne son accord pour son installation.

Fait un retour sur « les organisateurs des 1000km à vélo contre les maladies chroniques » qui étaient présents le lundi 4 août sur la commune, et remercie Dorothée GARNIER de les avoir accueillis et logés.

Fait lecture du mail reçu du Major EYCHENNE, concernant la vigilance face aux nombreux cambriolages dans la région principalement sur des bâtiments communaux qui servent à entreposer de l'outillage.

A reçu le 8 août, le docteur SALINAS, chirurgien-dentiste qui envisage de s'installer dans la commune.

Fait un point sur la vente du salon de coiffure « Caroline Coiffure », qui rencontre des problèmes avec sa propriétaire pour la vente de son local.

Informe que l'association « Seniors Loisirs Ensemble », remercie la commune pour la subvention qui lui a été allouée.

Fait lecture du mail reçu par la commune de Lachapelle-sous-Gerberoy, qui remercie le comité des fêtes et la commune pour l'opportunité qui lui a été faite de participer au corso fleuri.

Fait part des remerciements concernant le décès de Monique NOTTEBOOM et de Pierre MELIN (adjoint au Maire de GAUDECHART).

Fait lecture d'un mail reçu concernant la qualité de l'accueil donné aux camping caristes.

Fait lecture d'un article diffusé par « Maires de France », concernant les incivilités.

Fait un retour sur la fête communale, qui une fois de plus a été un succès, et tient à remercier l'entreprise RAMERY, pour le prêt de plaque en fer pour l'installation des manèges afin de ne pas endommager les espaces verts.

Pascaline BARRAY :

Informe que l'appartement communal situé au 24 rue des Prairies sera loué à partir du 15 septembre.

Indique que le bulletin communal est en impression.

Fait un retour sur la rentrée des classes, et fait part des différentes modifications tant au point de vue du personnel, que dans l'organisation en général.

Frédéric LANGLOIS :

Informe que la Fédération des chasseurs propose des kits de plantations. La commune va bénéficier de 100 mètres de haies a implantées dans la plaine de Canny. Ce projet se fera avec la MFR et éventuellement des citoyens de la Commune.

Invite les conseillers municipaux à découvrir les variétés d'arbres implantés dans le potager partagé près de l'aire de camping-car.

Informe que la Bourse aux Plantes se déroulera le dimanche 12 octobre.

Indique que la haie implantée rue de la Briqueterie reçoit régulièrement des produits de traitement par les agriculteurs qui exploitent les parcelles, ce qui la fragilise. Ce dernier va en informer les agriculteurs concernés.

Remercie Pascal FOUCAULT pour sa communication et le bon déroulé de l'ensilage de maïs.

Fait un retour de l'Assemblée Générale du Foyer Rural : 300 adhérents et une nouvelle activité le « pickn'ball » le jeudi soir, et remercie le foyer pour toutes les différentes animations proposées.

Remercie M. BOUS et la CCPV pour le rachat des poteaux de tennis et autres matériels pour les activités du foyer Rural.

Didier DAUBOIN :

Fait part que devant beaucoup de maisons les mauvaises herbes sont présentes, or en hiver chaque riverain est responsable du trottoir devant sa maison. Pourquoi n'est-il pas de même pour les différentes saisons ?

M le Maire indique qu'un arrêté doit être pris pour que cela rentre en vigueur, or à ce jour ce dernier n'est pas d'actualité.

Annick DUPONT :

Informe que le mail envoyé pour le pot de clôture envoyé par le Comité des Fêtes n'a pas été transféré aux Conseillers Municipaux.

Dorothée GARNIER :

Propose d'organiser de nouveau un « Forum des Associations » en 2026.

Pascaline BARRAY, informe que cet évènement était organisé par le Centre Social auparavant, et que ce dernier n'avait plus eu lieu faute de participants. Cet événement pourrait être organisé lors du prochain Comice Agricole. Une demande sera effectuée auprès de cette association.

Indique que des échardes sont présentes sur la rambarde au niveau du pont de la gendarmerie.

M le Maire informe que le nécessaire va être effectué.

Ce dernier indique également que le pont du Centre Social présente certains signes de « fatigue », des travaux devront être effectués.

Informe que la prochaine séance du Ciné Rural aura lieu le 9 octobre, film à l'affiche « Adieu Jean Pat ».

Sylvain CUYER :

Informe que la vente des anciens locaux des services techniques avance et que cette dernière pourrait s'effectuer pour la fin de l'année.

Patrick LAURENT :

Fait un retour sur la fête communale.

Sophie FOUCAULT :

Fait point sur la « Balade Gourmande », organisée par la CCPV, qui se déroulera le 21 septembre pour la journée des « Jardins en scènes », les départs auront lieu à la ferme FOUCAULT, sur inscriptions.

Philippe PICQUE :

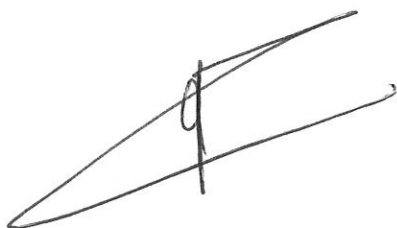
Informe que le repas des « Cheveux Blancs » se déroulera le dimanche 8 mars 2026.

Informe que le gravillonnage rue de la Briqueterie a été effectué le 2 septembre 2025.

Fait un compte-rendu sur le rapport annuel de la commission déchets de la CCPV.

Fin de séance à 22h01.

Prochaine réunion le mardi 14 octobre 2025

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal stroke.A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'P' with a horizontal stroke and a vertical stroke.